



Journal Quotidien d'Informations

POLITIQUE — LITTÉRAIRE — COMMERCIAL

RENNES — 4, Rue de la Chabotais, 4 — RENNES

ABONNEMENTS :

DIRECTEUR :

Emmanuel DESGRÈES du LO

ADMINISTRATEUR :

Alfred PERRIN

TARIF DES INSERTIONS :

Années... 36 centimes la ligne  
Réclamés... 50  
Faits Divers... 1 franc

ON TRAITÉ AUSSI A FORFAIT

## DEUXIÈME ÉDITION

# L'AFFAIRE DREYFUS



### LES Assurances de bestiaux

Le Directeur de l'Ouest-Eclair est un vaillant à qui c'est un devoir de passer la main ; l'ouvrage qu'il tente à Rennes revêt une telle importance qu'elle doit rallier toutes les âmes sincères en quête du bien moral à faire et d'infortunes matérielles à relever. Je lui suis, personnellement, trop dévoué, et j'aime, avant le paysan, pour me dérober. En ayant donc pour une chronique rurale hebdomadaire.

Mais j'y veux dire seulement des choses pratiques y parler d'organisation réelle. Si nos lecteurs y cherchent autre chose, je les en prévient, ils seraient déçus. L'Ouest-Eclair est déjà une force. Cette force doit se démontrer. Le moyen efficace me semble être dans la formation d'un faisceau d'œuvres nombreuses, qui seront la résultante des idées que le journal sèmera partout où il aura accès, et comme la coté extérieur, apparent, qui manifestera l'excellence de cette œuvre de presse. Mes efforts, ici, tendront précisément vers ce but, en stimulant autant qu'il sera en mon pouvoir, les initiatives locales, et en les organisant ensuite en une fédération provinciale de grand effet.

De toutes les œuvres rurales que j'ai vu essayer, et que j'ai essayées personnellement, celle qui réunit le mieux parmi les paysans est sans contredit la caisse de secours mutuels contre la mortalité du bétail. Tout le monde connaît l'attachement du paysan pour ses bêtes. Le charronnier lui met dans la bouche qu'il aime Jeannette femme — ce n'est pas étonnant — mais qu'il aime et qu'il veut voir mourir que de voir mourir ses bœufs. Exagération sans doute. Il n'en est pas moins vrai que son âme s'attache, comme naturellement, au cheval, au bœuf qui sont à la fois les compagnons de sa vie et les instruments de sa fortune. « Regardez, José, la belle jument blanche. Tu ne la reverras plus mesé. » C'était un brave paysan qui disait ce mot devant moi à son fils, un jeune homme de 25 ans, en livrant sa bête à l'écheteur.

Il arrive souvent, hélas, que les bêtes du fermier disparaissent autrement qu'après un marché. C'est un cheval qui a la colique et qui meurt, une vache qui crève en « vélant », que sais-je encore ? Les accidents arrivent si vite, si importants à chaque coup qu'ils frappent un morceau du cœur et du porte-monnaie du cultivateur. Comment ne seriez-vous pas bénis de cet homme, vous qui lui offrez un moyen infaillible de se tirer d'affaire quand il est victime d'un sinistre ? Sans aucun conteste, la Caisse rurale a une importance sociale beaucoup plus grande que les sociétés dont je parle présentement, car offrir du crédit à un cultivateur, c'est faciliter son enrichissement. Elle est quand même beaucoup moins considérée, les avantages qu'elle procure n'étant pas aussi évidents.

Il existe déjà en Bretagne un certain nombre de sociétés locales d'assurance-bétail. Je cite de mémoire : PORDIC, TINTÉNIAC, BONNEMAIN, SAINT-MELOIR-DES-ONDES, PLOUDANIEL, PLEUMEUR-GAUTHIER, PLOUENEUR-LANVERN.

A l'exception de la Société fondée à PLEUMEUR-GAUTHIER, qui est une véritable société d'assurances, ces sociétés ne sont que des caisses de secours mutuels contre la mortalité du bétail annexées à un syndicat agricole. Je les préfère d'ailleurs pour de nombreuses raisons à l'assurance proprement dite.

Ces caisses n'ont pas les mêmes statuts et ne fonctionnent pas non plus d'une façon unique. Le moins compliqué me paraît être celui qui est en usage dans la Société de Tinténiac, dont M. François Saget est le zélé président. Chaque sociétaire verse une cotisation de tant pour cent de la valeur de ses bêtes. A la fin de l'année, le total de ces cotisations, augmenté de leurs intérêts, des subventions reçues, est partagé entre tous les membres proportionnellement à la perte nette qu'ils ont éprouvée. L'indemnité, toutefois, ne peut jamais dépasser les 4/5 de cette perte nette.

Expérience faite, j'ai constaté qu'il suffisait d'une cotisation de 0 fr. 75 p. 0/0 de la valeur des bêtes de l'espèce bovine pour assurer cette indemnité quand on opère sur un total de 500 à 800 bêtes ; pour l'espèce chevaline, la cotisation ne peut être inférieure à 1 fr. 25 p. 0/0 pour une moyenne de 100 à 200 chevaux assurés.

Longtemps j'hésitai avant de me lancer dans cette œuvre d'assurances bétail, pas crainte de l'imprévu. Elle n'existait pas encore dans nos contrées, et ce que je savais je le connaissais par des articles de revues et des journaux. Je le dis pour inspirer confiance aux amis des paysans : ma défiance n'était pas justifiée. L'expérience m'a encore révélé qu'il était beaucoup plus facile de réussir une caisse de secours contre la mortalité du bétail qu'une caisse rurale. Une caisse rurale ne marche bien que si

l'on prend la peine de faire l'éducation du paysan relativement à ces opérations de crédit qu'il ignore et dont il ne sait pas tirer parti. Tandis qu'une caisse de secours marche toute seule une fois qu'elle est fondée. Il y a quelques années à faire aux débuts, quelques esprits indolents à stimuler de temps en temps. Et, en somme, c'est à peu près tout.

Voilà la saison avantageuse pour étudier un projet d'assurances-bétail. J'espère en convaincre les amis de l'Ouest-Eclair et arriver en janvier prochain avec une dizaine de sociétés nouvelles.

La prochaine fois, j'entrerai dans le détail, et j'examinerai les diverses objections qu'on aura bien voulu me présenter.

F. MOUSTIER.

C'est une nécessité qui s'impose en présence des difficultés politiques actuelles.

**Un meurtrier politique.**

Encore un crime dû à la surexcitation des esprits.

Dans la matinée, rue Marcadet, le nommé Bonnet, ouvrier ferrurier, passait tranquillement, lorsqu'un inconnu s'approcha de lui et s'écria :

— Tiens, voilà une sale tête de youpin, faut que je la crève ! Et il tira sur l'ouvrier ferrurier un coup de revolver qui l'atteignit au bas-ventre.

La pauvre victime fut transportée à l'hôpital.

Le coupable est en fuite.

**Le procès Dreyfus**

Dans sa plaidoirie, M<sup>e</sup> Demange s'attachera surtout à la discussion technique, aux écritures, à la cryptographie et au boudreau.

M<sup>e</sup> Labori veut surtout s'attacher les contradictions qui existent entre aux déclarations des généraux Mercier et Gonse. Il donnera également de très grands développements sur le mystère Henry.

**Une Protestation**

M. Scheurer-Kestner a adressé au colonel Jouaust une protestation contre la déposition du général Billot. Il nie être l'ami de la famille Dreyfus et avoir jamais entretenu le général Billot des affaires concernant le colonel Piquart.

**Une Remarque**

Dans sa déposition, le général Roget dit qu'il considérait toujours Esterhazy comme un traître.

A ce sujet la Liberté prétend que ce propos serait motivé par ce fait que les amis de Dreyfus auraient entamé des pourparlers avec Esterhazy pour qu'il envoyât au président du conseil de guerre une sorte d'acte d'accusation reprochant à Dreyfus de l'avoir livré à la justice.

En agissant ainsi, Esterhazy s'avouerait ainsi l'auteur de la trahison.

HAYAS.

**AU CONSEIL DE GUERRE**

**Séance du 17 août**

**AVANT LA SÉANCE**

Changeement dans le décor. Les dessinateurs, auparavant sur le devant des bancs de la presse, ont été relégués aujourd'hui derrière les journalistes. Il paraîtrait que plusieurs témoins se seraient plaints du voisinage de ces messieurs qui les crayonnaient avec un véritable sans-gêne et faisaient leur caricature, c'est le cas de dire, à leur nez et à leur barbe.

**LA SÉANCE**

**Le général Roget**

repré la suite de sa déposition.

Un agent fut spécialement attaché à la surveillance d'Esterhazy. On le connaissait sous le nom de Durand, et personne ne se doutait, dans les bureaux, de quelle mission il était chargé.

Pendant cette surveillance, on a perquisitionné, enlevé des lettres, sans mandat régulier. On apprend également qu'Esterhazy a une maîtresse qui reçoit une partie de sa correspondance.

Pour couronner ces manœuvres, M. Piquart proposa à ses chefs d'envoyer à Esterhazy une dépêche en termes convenus avec son correspondant habituel, et de lui adresser un télégramme l'invitant à venir à Paris au plus tôt pour le frein à air.

Ce projet ne fut pas adopté par les bureaux de la guerre, et la surveillance exercée contre Esterhazy se termina sans avoir donné de résultat appréciable.

Le général Roget cite plusieurs exemples de la légèreté avec laquelle le lieutenant-colonel Piquart remplissait ses fonctions au bureau des renseignements : on envoyait sur la frontière allemande des individus absolument insuffisants pour prendre des vues des établissements militaires.

**Le général Roget arrive à Dreyfus qui n'a été qu'indirectement sous ses ordres, puisqu'il avait à l'état major pour chef direct le commandant Bertal.**

Dreyfus était connu du témoin comme très-oppozié, indiscret et toujours disposé à s'enquérir de faits qui ne concernaient nullement son service.

C'est alors que le général Roget donna sur lui les notes suivantes : *Officier très actif, très intelligent, d'une assimilation extraordinaire facile, mais qu'il cau-*

**DEPÊCHES HAVAS**

SERVICE SPÉCIAL DE L'Ouest-Eclair

Paris, 16 août, 10 heures soir.

**A la rue de Chabrol**

La circulation a été rétablie rue de Chabrol.

M. Lasies, député, et M. Massard, directeur de la Patrie, sont allés ce matin au ministère de l'intérieur, pour s'entretenir avec M. Demagny, secrétaire général, sur les conditions dans lesquelles pourrait être effectuée l'arrestation de Guérin.

M. Lasies est ensuite allé voir M. Guérin et a fait dans l'après-midi de nombreuses courses entre la rue de Chabrol et le ministère.

On n'attend rien de nouveau avant ce soir.

**Tirage de Panama**

Au tirage de Panama, le n<sup>o</sup> 876,515 gagne 500,000 francs. Le n<sup>o</sup> 842,129 gagne 100,000 francs.

**Convocation des Chambres**

M. Prax-Paris, député de Tarn-et-Garonne, écrit à M. Deschanel pour réclamer la convocation des Chambres.

drait mieux ne pas laisser aux bureaux des renseignements de l'état-major.

Dreyfus fut changé de service et le général Roget n'eut plus à s'occuper de lui pour le moment.

M<sup>e</sup> Demange demande au général Roget de donner des renseignements sur le rôle joué par M. du Paty de Clam dans l'affaire Dreyfus.

Le général Roget répond qu'il croit, sans en avoir aucune preuve cependant, que M. du Paty de Clam a dû écrire lui-même la dépêche signée Speranza adressée à Esterhazy.

Un moment où l'on procédait à l'enquête Dreyfus, Esterhazy faisait publier dans les journaux qu'il était en possession de la pièce dite le document révélateur, et qu'il l'avait mise en lieu sûr en Angleterre.

Or, Esterhazy n'a dû avoir la pièce que pendant très peu de temps, et plus tard il a dû chercher à indiquer en erreur son propre défendeur.

En tous cas, ce n'était qu'une des photographies tirées à un certain nombre d'exemplaires.

Un soir, un inconnu — on crut que c'était Esterhazy lui-même, — vint apporter au ministère un pli cacheté qu'il remit aux garçons de bureaux ; sous l'enveloppe on trouva la photographie de la pièce qui rentrait ainsi au ministère.

M<sup>e</sup> Demange. — Si Esterhazy était innocent, comment expliquer l'intervention après de lui de M. du Paty de Clam ?

Le général répond que l'on croyait à l'innocence d'Esterhazy, et du Paty de Clam s'était mis à sa disposition pour l'aider à se laver de cette accusation.

M<sup>e</sup> Demange demande au général Roget ce qu'il pense du commandant Esterhazy allant trouver un agent étranger pour intervenir auprès de la famille Dreyfus et faire dire à celle-ci que lui-même Esterhazy était innocent.

Le général Roget répond qu'il n'a pas eu connaissance de ce fait, et qu'un simple racontar de M. du Paty de Clam ne lui permet pas d'avoir une idée bien déterminée.

M<sup>e</sup> Demange demande comment il se fait que le petit bleu, qui était intact en sortant des mains de Piquart, était devenu l'objet d'un grattage dans les bureaux, ce qui devait le rendre évidemment suspect.

Le général Roget a bien vu ce grattage, mais il n'a pu se rendre compte du travail opéré : « J'ignore ce qu'on put dire les experts. Il est évident que l'on a modifié le nom d'Esterhazy. Il semblerait que celui qui a fait le cliché ait, sans le vouloir et sans le savoir, fait disparaître la correction.

En tous cas, j'ai quitté le ministère le 20 septembre et je ne sais pas ce qui a pu s'y passer depuis.

Je dois ajouter que personne n'avait remarqué le grattage du petit bleu, et c'est moi-même qui m'en suis aperçu longtemps après l'instruction ».

M<sup>e</sup> Demange demande au général Roget des renseignements sur l'accident Lajoux, un homme renvoyé du ministère pour

41 FEUILLETON DE L'Ouest-Eclair

### Une Histoire de Revenants

PREMIÈRE PARTIE

L'ASSURANCE SUR LA VIE

Double septième.

— Mes oreilles tintent. Et il avait continué sa route.

Il arriva que l'homme du ravin, à peine remis au travail, entendit encore marcher au-dessus de lui, et que le marcheur, des premiers pas qu'il fit, eut l'air de nouveau le son de la pioche. Il s'arrêta en même temps, prêtant l'oreille l'un sur l'autre, l'autre en bas. Le plus patient des deux devait avoir le mot de l'étrange. Le plus patient ne fut pas l'homme à la pioche, qui était pressé sans doute et qui repartit sans hésiter au bout de quelques secondes. Absorbé, il n'entendit plus rien.

Il y allait de grand cœur, et si rebelle que fut le sol, il eut bientôt creusé un sèp-

crép grand pour y enfouir une petite valise qui était par terre auprès de lui. Il prit la valise et la poussa dans la fosse, pour voir si elle y tenait à l'aise. Le résultat lui sembla favorable et il se redressa tout content.

Mais, en se redressant, il vit un homme debout au-dessus de lui. L'homme d'en haut, celui qui tout à l'heure marchait dans le chemin des Troènes.

Gabriel murmura le piocheur en reculant de plusieurs pas.

Le nouveau venu resta immobile, les bras croisés sur sa poitrine.

— Tu ne m'attendais donc pas, Filhol, mon bon frère ? dit-il d'un accent doucereux et railleur.

L'homme à la pioche ramassa son outil et le serra instamment entre ses mains comme si c'était une arme. Il répondit :

— Non, Gabriel, je ne t'attendais pas.

— Tu t'étais sans doute lassé de m'attendre à la Tour de Kervoz ? reprit le jeune cloarec dont la voix se faisait plus moqueuse.

— Je ne t'ai pas attendu à la Tour de Kervoz, répliqua Treguenn.

— Non ? et pourquoi cela, mon frère ?

— Parce qu'une réputation de casser la tête d'un homme qui a été mon ami.

Il y eut un silence après cette réponse qui fut faite d'un ton rude et menaçant. Gabriel restait toujours immobile et calme en apparence. L'homme qu'on appelait Filhol de Treguenn tourmentait au contraire, se mouvant de sa pioche. Gabriel avança d'un pas, Treguenn lui dit :

— N'approche pas !

Gabriel fit un pas de plus et c'était mon-

frère ? dit-il d'une voix douce qui ne gardait plus trace de moquerie.

— Sur mon honneur, Gabriel prononça Filhol qui détourna la tête, tu feras mieux de ne pas rester ici !

— Qu'ai-je donc à craindre ?

Gabriel ! Gabriel ! s'écria Filhol d'un accent plein de tristesse ; j'avais mis ma confiance en toi. Pour toi, la porte de la maison de mon père n'était jamais fermée. Gabriel, j'étais à la Croix-qui-marche cette nuit où douairière Le Brec, l'ennemie de Treguenn, amena le prêtre maudit. Tu sais bien que je ne pouvais ni me montrer, ni protester ; j'étais hier soir à la Pierre des patens, quand Marianne a passé avec Donairle Le Brec pour aller au moulin de Guillaume. Gabriel, ce mariage est un mensonge et un crime. Gabriel, qu'as-tu fait de l'honneur de Marianne ma sœur ?

— Ah ! murmura le cloarec dont la voix changea tout à coup, tu sais cela ? et tu l'as dit ? Je devais donner cinquante mille francs à Gabriel, je les garderai pour moi ; ce sera la prière de l'honneur de Treguenn ?

Filhol leva sa pioche ; Gabriel mit la main à sa ceinture. Filhol s'élança sur lui et lui porta un coup que Gabriel esquiva, souple comme un serpent.

D'un bond il s'était réfugié derrière le saule.

— Tu as frappé le premier, dit-il, je ne fais que me défendre !

Filhol entendit le bruit sec d'un pistolet qu'on arme. Le ravin s'illumina à l'esprit d'une détonation et Filhol s'affaissa sur lui-même, la poitrine traversée par une balle. Les paroles évanescentes du saxon prirent et enfilèrent la détonation. Un grand cri se mêla à ces échos. Dans le premier moment de trouble, Gabriel crut que c'était

la victime qui l'avait poussé.

Filhol était couché au pied du saule ; ses cheveux baignaient dans la mare ; il ne bougeait plus. Pendant une seconde, Gabriel resta comme étonné ; sa main laissa échapper le pistolet pour tâter d'instinct sa propre poitrine à la place du cœur.

— Il bat ! il bat ! murmura-t-il ; ma tête tourne. La première fois qu'on regarde au fond d'un précipice, le vertige vous prend... puis on s'habitue ; cela vaat cent mille francs !

Un second cri retentit au parois du ravin. Gabriel écouta, frémissant de tout son corps ; cette fois il ne pouvait pas se méprendre. Le grand étourdissement qui accompagne le crime avait eu le temps de se calmer ; les échos de la détonation se taisaient. Le feuillage maigre du taillis de troènes s'agitait ; quelqu'un descendait par la partie la plus escarpée du ravin, et quelqu'un prononçait le nom de Filhol.

Gabriel prit son autre pistolet à sa ceinture. Une branche du taillis craqua et se rompit. Gabriel dut penser qu'il n'aurait pas besoin de son arme, car le nouveau venu, perdant l'équilibre, roulait sur les rochers cailloteux. Il arriva ainsi au fond du ravin, et rebondit sur ses pieds en disant : Filhol ! Filhol !

Par miracle, sa chute l'avait laissé sans blessure. Les premiers lueurs de l'aube blanchissaient le ciel. Gabriel put distinguer un homme de haute taille, revêtu du costume militaire et n'ayant plus qu'un bras. A ce moment même, Etienne s'aperçut à son tour dans l'ombre et s'élança vers lui.

— Tu n'es pas Filhol ! s'écria-t-il ; qu'as-tu fait de Filhol ?

Gabriel avait armé d'avance son second pistolet.

— D'où venez-vous, l'ami, dit-il froidement, si vous ne savez pas que Filhol de Treguenn est mort des fièvres des marais, au mois de septembre de l'an passé ?

Le pied d'Etienne se heurta contre la valise qui rendit un son métallique.

— Ah ! dit-il, Dieu voit le fond de ce mystère ! C'est un témoin, j'ai suivi Treguenn depuis le manoir jusqu'en ce lieu ; il portait cette valise sur ses épaules. Tu es le cloarec Gabriel et tu viens d'assassiner Treguenn !

Gabriel vit seulement alors que son adversaire tenait dans la seule main qui lui restait un sabre aigu et recourbé, il avait repris tout son sang froid ; Etienne était si près de lui, que la pointe du sabre pouvait arriver à sa poitrine avant qu'il eût levé le bras pour décharger son pistolet. Son esprit rapide et fécond en ressources lui fournit un stratagème sur lequel il jura aussitôt son va-tout.

— Regarde à tes pieds, dit-il et vois si ceulx là dont la tête pend dans la mare est bien ton Filhol de Treguenn.

Etienne se retourna vivement ; les lueurs pâles de l'aube lui montrèrent le cadavre étendu de l'autre côté du saule, il ne jeta sur lui qu'un regard, et les muscles de son bras se raidirent pour lever son sabre ; Gabriel était condamné. Mais Gabriel avait eu le temps d'appuyer son pistolet contre le tronç du saule, pour éviter ce tremblement inséparable de l'émotion, et au moment où Etienne revenait sur lui, une nouvelle détonation éveilla les échos du ravin.

La poitrine du jeune sergent rendit une plainte ; son bras gauche, frappé à la

naissance de l'épaule, tomba inerte le long de son flanc. Son élan ne fut pas arrêté, pourtant, et il se précipita sur Gabriel, sans comprendre encore, peut-être, toute l'étendue de son impuissance.

Par deux fois, et malgré la douleur atroce qu'il ressentait il essaya de relever ce bras qui n'avait pas de ressort. Par deux fois, la crosse du pistolet de Gabriel résonna sur son front que rien ne défendait.

Un premier coup, le visage d'Etienne s'était inondé de sang ; au second coup il ferma les yeux et s'en alla en arrière, auprès du corps de Filhol.

Gabriel lava la crosse de son pistolet dans l'eau de la mare et passa son mouchoir mouillé sur ses tempes. Le crépuscule éclairait assez pour qu'on pût distinguer les objets ; Gabriel regarda les deux cadavres. Il était pâle, mais il portait la tête haute. La respiration sortait avec force de sa poitrine gonflée. Il chargea la valise sur ses épaules et se mit à gravir la rampe du ravin d'un pas ferme.

Ce fut dans la nuit du quatorze au quinze août de l'an 1860, que le Trou-de-la-Delle vit ce double assassinat. Le lendemain était la fête de l'Assomption. Dès le matin, les paysans du bourg d'Orlan se rassemblaient, suivant la coutume, dans le cimetière qui sert de place à la paroisse. Il y avait grand mouvement parmi eux ; on lisait une sorte d'effroi sur tous les visages, et derrière l'effroi la curiosité se montrait.

PAUL FÉVAL

(A suivre).





**Compagnie de l'Ouest et de l'Est**  
 Pour effectuer cette description, MM. les voyageurs trouveront aux bibliothèques des gares des carnets d'étiquettes gommées au prix de 0 fr. 05 le carnet de 10 étiquettes.  
 Nous rappelons à nos lecteurs que la Compagnie de l'Ouest a commencé depuis quelque temps l'émission d'obligations nouvelles, remboursables à 400 fr.; et qu'elle a en outre émis des obligations de 100 fr. et de 50 fr. au prix d'émission actuel, ces titres offrant une prime de remboursement d'environ 80 fr. qui vient s'ajouter au revenu des coupons annuels. Toutes les obligations bénéficieront de cette prime, à une date plus ou moins rapprochée, pendant la durée de la concession de la Compagnie.  
 Suivant les cas, le revenu supplémentaire procuré par la prime de 80 fr. mesurera :  
 Si le remboursement s'effectue au bout de 5 ans, à fr. 80/5 égal 16 fr.  
 Si le remboursement s'effectue au bout de 10 ans, à fr. 80/10 égal 8 fr.  
 Si le remboursement s'effectue au bout de 15 ans, à fr. 80/15 égal 5 fr. 33.  
 Si le remboursement s'effectue au bout de 20 ans, à fr. 80/20 égal 4 fr.  
 Et alors même que le remboursement ne s'effectue que plus tard, les coupons tendront, par leur plus-value, vers le même résultat. Le rendement total sera donc, dans ces diverses hypothèses, respectivement :  
 Obligations nominatives, de :  
 12 fr. plus 16 fr. égal 28 fr. ou à fr. 85 0/0.  
 12 fr. plus 8 fr. égal 20 fr. ou à fr. 75 0/0.  
 12 fr. plus 5 fr. 33 égal 17 fr. 33 ou à fr. 15 0/0.  
 12 fr. plus 4 fr. égal 16 fr. ou à fr. 30 0/0.  
 C'est là un revenu net plus avantageux pour des valeurs de premier ordre, jouissant de la garantie de l'Etat, et qui sont cotées en Bourse, et dont on peut faire argent par voie d'emprunt avec la plus grande facilité.  
 Les souscriptions sont reçues, sans aucun frais, dans les gares de : Rennes, Brest, Noyal-Moutiers, Reliers, Jumièges, Vieux-Neuf, Marigné-Percé, La Chapelle-de-Bretagne, Argentan, Bonnamy, Montfort-sur-Meu, Vitry, Combourg, Ploemel, Mauzon, St-Méen, Brus, Guichen-Bois-des-Comptes, Bain-Lévesque, Messac, Pongy, Langon, Avesnes, Redon, Maulaubeu-de-Bretagne, Caudan, Pleace-Jegen, Brest, Châteaubourg.  
 Ces gares livrent des titres au porteur ou nominatifs, selon le choix des souscripteurs.  
 La Compagnie de l'Ouest lui délivrer, de mai à octobre, des billets à prix réduits dit

« d'excursions » à itinéraires fixes, valables pendant 1 mois et pouvant être prolongés d'un nouveau mois moyennant un supplément de 10 pour 100.  
 Ces billets comprennent 14 itinéraires différents sur lesquels 10 peuvent être utilisés au départ de Rennes.  
 Ils donnent droit au parcours et après et doivent être demandés 3 jours au moins à l'avance à la gare de Rennes.  
 1<sup>re</sup> classe 80 fr.; 2<sup>e</sup> classe 60 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 2<sup>e</sup> classe 60 fr.; 3<sup>e</sup> classe 40 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 3<sup>e</sup> classe 40 fr.; 4<sup>e</sup> classe 30 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 4<sup>e</sup> classe 30 fr.; 5<sup>e</sup> classe 20 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 5<sup>e</sup> classe 20 fr.; 6<sup>e</sup> classe 15 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 6<sup>e</sup> classe 15 fr.; 7<sup>e</sup> classe 10 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 7<sup>e</sup> classe 10 fr.; 8<sup>e</sup> classe 8 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 8<sup>e</sup> classe 8 fr.; 9<sup>e</sup> classe 6 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 9<sup>e</sup> classe 6 fr.; 10<sup>e</sup> classe 5 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 10<sup>e</sup> classe 5 fr.; 11<sup>e</sup> classe 4 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 11<sup>e</sup> classe 4 fr.; 12<sup>e</sup> classe 3 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 12<sup>e</sup> classe 3 fr.; 13<sup>e</sup> classe 2 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 13<sup>e</sup> classe 2 fr.; 14<sup>e</sup> classe 1 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 14<sup>e</sup> classe 1 fr.; 15<sup>e</sup> classe 0 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.

Caen, Fécamp, Etretat, Le Havre, Honfleur ou Trouville, Caen, Isigny-sur-Mer, Cherbourg, St-Lô ou Carteret, Coutances, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan (Lamballe ou Saint-Brieuc moyennant supplément), Rennes.  
 1<sup>re</sup> classe 105 fr.; 2<sup>e</sup> classe 80 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 2<sup>e</sup> classe 80 fr.; 3<sup>e</sup> classe 60 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 3<sup>e</sup> classe 60 fr.; 4<sup>e</sup> classe 40 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 4<sup>e</sup> classe 40 fr.; 5<sup>e</sup> classe 30 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 5<sup>e</sup> classe 30 fr.; 6<sup>e</sup> classe 20 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 6<sup>e</sup> classe 20 fr.; 7<sup>e</sup> classe 15 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 7<sup>e</sup> classe 15 fr.; 8<sup>e</sup> classe 10 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 8<sup>e</sup> classe 10 fr.; 9<sup>e</sup> classe 8 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 9<sup>e</sup> classe 8 fr.; 10<sup>e</sup> classe 6 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 10<sup>e</sup> classe 6 fr.; 11<sup>e</sup> classe 5 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 11<sup>e</sup> classe 5 fr.; 12<sup>e</sup> classe 4 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 12<sup>e</sup> classe 4 fr.; 13<sup>e</sup> classe 3 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 13<sup>e</sup> classe 3 fr.; 14<sup>e</sup> classe 2 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 14<sup>e</sup> classe 2 fr.; 15<sup>e</sup> classe 1 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.

Havre, Honfleur ou Trouville, Caen, Isigny-sur-Mer, Cherbourg, St-Lô ou Carteret, Coutances, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan (Lamballe ou Saint-Brieuc moyennant supplément), Rennes.  
 1<sup>re</sup> classe 95 fr.; 2<sup>e</sup> classe 70 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 2<sup>e</sup> classe 70 fr.; 3<sup>e</sup> classe 50 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 3<sup>e</sup> classe 50 fr.; 4<sup>e</sup> classe 35 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 4<sup>e</sup> classe 35 fr.; 5<sup>e</sup> classe 25 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 5<sup>e</sup> classe 25 fr.; 6<sup>e</sup> classe 18 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 6<sup>e</sup> classe 18 fr.; 7<sup>e</sup> classe 13 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 7<sup>e</sup> classe 13 fr.; 8<sup>e</sup> classe 10 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 8<sup>e</sup> classe 10 fr.; 9<sup>e</sup> classe 8 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 9<sup>e</sup> classe 8 fr.; 10<sup>e</sup> classe 6 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 10<sup>e</sup> classe 6 fr.; 11<sup>e</sup> classe 5 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 11<sup>e</sup> classe 5 fr.; 12<sup>e</sup> classe 4 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 12<sup>e</sup> classe 4 fr.; 13<sup>e</sup> classe 3 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 13<sup>e</sup> classe 3 fr.; 14<sup>e</sup> classe 2 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.  
 14<sup>e</sup> classe 2 fr.; 15<sup>e</sup> classe 1 fr. — Rennes, Vitry, Fougères, Laval, Le Mans, Chartres, Paris, Evreux, Brest, Bagnole, Granville, Avranches, Mont-St-Michel, Dol, St-Malo, Dinard, Dinan, Lamballe ou Saint-Brieuc, moyennant supplément, Rennes.

IMPRIMERIE BRETONNE  
 Le gérant : V. Thiébaud.

# IMPRIMERIE BRETONNE

4, RUE DE LA CHALOTAIS, RENNES

## Imprimerie de l'« Ouest-Eclair »

Imprimés commerciaux et de Luxe, Registres, Imprimés de fabrique  
 Prospectus, Circulaires, Affiches

Lettres de naissance, mariages et décès, Billets de faire-part, Menus, Cartes de visite, Cartes de commerce

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES & LITHOGRAPHIQUES EN NOIR & EN COULEUR

Factures, Lettres, Brochures, Volumes, Publications périodiques, etc.

Des conditions spéciales sont faites aux abonnés de l'« Ouest-Eclair »

LIVRAISON PROMPTE. TRAVAIL SOIGNÉ, PRIX MODÉRÉS

ATELIER DE RELIURE - MATÉRIEL COMPLET & PERFECTIONNÉ

Reliure ancienne et moderne, Reliure de luxe et d'amateur, Spécialité de reliure pour la Musique, à dos brisé, Bradel toile soie et maroquin, Brochure et cartonnage en tous genres  
 Registres ordinaires et à l'anglaise, Boîtes de bureau et autres, Encadrements en tous genres, Grand choix de baguettes

La Maison se charge également des reliures de Paroissiens, Bréviaires et Missels  
 Reliures mobiles pour les publications périodiques

Tous les travaux pour Rennes livrés en quinze jours ; en dehors de la ville, en trois semaines. — Prix très modérés, inférieurs à ceux de Paris

# 5<sup>C</sup> L'Ouest-Eclair 5<sup>C</sup>

Journal Quotidien d'Informations  
 Politique, Littéraire & Commercial

4, rue de La Chalotais, 4, RENNES

« L'Ouest-Eclair » est en communication directe par fil spécial avec Paris et toutes les grandes Villes de France.

L'OUEST-ECLAIR a des correspondants dans toutes les communes de la région. Il publie les cours des Marchés et des Foires, les informations maritimes et toutes les nouvelles agricoles.

L'OUEST-ECLAIR, grâce à une collaboration des plus variées, tant parisienne que régionale, doit rivaliser d'intérêt avec les plus grands journaux de la capitale.

L'OUEST-ECLAIR publie, dans chacun de ses numéros, deux feuilletons dus à la plume des écrivains les plus en vogue.

Lisez dans " L'OUEST-ECLAIR " l'émouvante et dramatique

**HISTOIRE DE REVENANTS.** par Paul FEVAL.

et le délicieux chef-d'œuvre

**LA TERRE OUI MEURT,** par René BAZIN.

Le gérant : V. Thiébaud